Référentiel année 2013 des prestations spécifiques conventionnées par l'Agefiph en lle-de-France

Déficience motrice

Synthèse des prestations

	Intitulé prestation	Objectifs	Bénéficiaires	Prescripteurs	Prestataire
P1	Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre d'un projet professionnel	 Permettre à la personne d'avoir une vision objective de ses potentialités, de ses atouts et de ses limites, Permettre à l'opérateur/prescripteur d'identifier les capacités fonctionnelles de la personne et les difficultés ou astreintes inhérentes à sa déficience. 	Demandeurs d'emploi, salariés	Cap Emploi, SAMETH, Pôle Emploi, Missions locales DR Agefiph	APF
P2	Appui à la validation du projet professionnel	 Permettre à la personne de se projeter dans son projet professionnel tenant compte de ses capacités et son degré d'autonomie, Permettre à l'opérateur/prescripteur de valider les pistes ou le projet professionnel de la personne et de lever les obstacles repérés. 	Demandeurs d'emploi, salariés	Cap Emploi, SAMETH, Pôle Emploi, Missions locales DR Agefiph	APF
P3	Appui conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche ou d'un maintien dans l'emploi	 Faciliter la phase d'intégration du salarié dans son emploi, Informer l'employeur et/ou l'équipe de travail sur les problématiques et les comportements utiles à adopter, en lien avec la déficience du salarié, Faire face à des situations ponctuelles type réorganisation, déménagement 	Demandeurs d'emploi, salariés	Cap Emploi, SAMETH, Pôle Emploi, Missions locales DR Agefiph	APF

Prestataire conventionné

Prestations	Prestataire	Contact - Coordonnées	Contact AGEFIPH
P1, P2, P3	APF délégation de Paris	13 place de Rungis 75013 Paris	Annaïg Cornily
		Tél. 01 53 80 92 97 Fax. 01 53 80 92 98	Tél. 01.46.11.01.61
		Mr Pascal MARTIN	Fax 01.46.11.01.52
		serviceemploi-apfparis@wanadoo.fr	a-cornily@agefiph.asso.fr

CONTEXTE

Ces prestations s'inscrivent dans le cadre des prestations spécifiques que l'Agefiph met en place en lle-de-France visant à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail des personnes déficientes motrices.

Les prestations spécifiques sont définies selon le principe de complémentarité avec les services rendus par les opérateurs d'insertion et de maintien dans l'emploi, en particulier les Cap emploi et les Sameth.

Elles sont sollicitées ponctuellement, au regard du besoin identifié, par les opérateurs en charge de l'accompagnement ou du suivi des personnes concernées, les prestataires spécifiques n'ayant pas vocation à accompagner la personne au plan professionnel dans la durée.

LES PRESTATIONS SPECIFIQUES A LA DEFICIENCE MOTRICE

Prestation 1

Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre d'un projet professionnel

Prestation 2

Appui à la validation du projet professionnel

Prestation 3

Appui conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche ou d'un maintien dans l'emploi

LE PUBLIC CONCERNE

Le public bénéficiaire

Les prestations spécifiques concernent les personnes handicapées bénéficiaires de la loi du 11 février 2005 (article L 5212-13 du Code du Travail) :

- ⇒ à la recherche d'un emploi ou salariées,
- ⇒ inscrites dans une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail,
- ⇒ suivies par des opérateurs référents en charge de l'accompagnement vers l'emploi ou du maintien dans l'emploi,
- ⇒ présentant des problématiques et des besoins, en lien avec leur déficience, auxquels seuls des prestataires spécifiques peuvent répondre.

Les employeurs

Les employeurs concernés relèvent :

- du secteur privé ou soumis aux règles de droit privé, (à l'exception des entreprises sous accord agréé),
- ⇒ des fonctions publiques d'Etat, hospitalière et territoriale, uniquement sur prescription des Sameth ou des Cap emploi, ou d'un médecin du travail ou de prévention.

LE CADRE GENERAL DE MISE EN OEUVRE

Les prestations spécifiques sont mobilisables uniquement lorsque la situation de handicap et les besoins de la personne, en lien avec sa déficience, nécessitent la mise en œuvre d'une expertise, de compétences et de techniques spécialisées. Les prestataires spécifiques interviennent sur la base d'une demande explicite transmise par un opérateur identifié, dit prescripteur, référent du parcours de la personne. Les prestataires spécifiques n'ont pas vocation à accompagner le parcours de la personne dans la durée.

La personne handicapée devant être pleinement actrice de son parcours professionnel, l'opérateur référent et le prestataire spécifique doivent s'assurer :

- avant toute initialisation d'une prestation, de l'adhésion de la personne à la démarche qui lui est proposée ;
- de son accord pour toute transmission d'informations la concernant, conformément à la législation sur les données personnelles.

L'autonomie durable de la personne handicapée est déterminante, particulièrement en matière d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail. Dans ce sens, les prestataires spécifiques doivent rechercher et concourir au développement de cette autonomie dans le cadre des prestations réalisées, des préconisations proposées et des techniques de compensation mises en œuvre.

Les préconisations formulées par les prestataires spécifiques doivent, dans la mesure du possible, proposer plusieurs solutions à la personne et à l'opérateur référent, en recherchant la meilleure adéquation entre la qualité et le coût de la solution proposée.

Dans tous les cas, le prestataire s'engage à étudier et présenter, en toute objectivité et sans exclusive, l'ensemble des solutions adaptées susceptibles d'être mises en œuvre.

La qualité du service rendu à la personne handicapée intègre le respect de la continuité de service qui doit être assurée entre l'opérateur référent et le prestataire spécifique, ou inversement. Ainsi, les prestataires spécifiques s'assureront d'intervenir dans les délais demandés et le calendrier arrêté avec la personne et l'opérateur référent, répondant aux exigences des actions initiées dans le cadre du parcours, tel que prévu dans les engagements qualité.

Prestation 1 - Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre d'un projet professionnel

OBJECTIFS VISES

Cette prestation peut être mobilisable, par un opérateur référent, à toute étape du parcours d'accès à l'emploi ou de maintien dans l'emploi afin de répondre aux besoins de la personne dans les différentes situations rencontrées, pour :

- permettre à la personne d'avoir une vision objective de ses potentialités, de ses atouts et de ses limites.
- permettre à l'opérateur/prescripteur d'identifier les capacités fonctionnelles de la personne et les difficultés ou astreintes inhérentes à sa déficience.

PRESCRIPTION

- Cap emploi, Sameth,
- Pôle emploi, Missions locales,
- Délégation Régionale Agefiph.

CONTENU DE LA PRESTATION

Analyse de la demande

- Analyse des attentes et des informations transmises par l'opérateur/prescripteur,
- Validation avec la personne et le prescripteur des modalités de réalisation de la prestation,

Identification et évaluation

- Recueil et analyse des informations fournies par la personne handicapée sur ses capacités fonctionnelles résiduelles (bilan médical, bilan orthopédique, avis d'ergothérapeutes ou de médecins rééducateurs...),
- Evaluation des capacités et du degré d'autonomie de la personne : motricité, mobilité, capacités cognitives, aptitudes physiques et mentales (coordination des gestes, fatigabilité, rythmes de travail,...), capacités d'apprentissage (mémorisation, concentration...), troubles associés (communication, trouble de la parole...)...,
- Identification des potentialités de la personne, des limites et des risques éventuels liés à sa déficience, et, le cas échéant, aux conséquences de son évolution, au regard de son projet professionnel,

Conclusions et préconisations

- Synthèse des éléments tirés de l'évaluation réalisée et préconisation sur les points de vigilance et d'alerte, les modalités et conditions d'environnement à prendre en compte au regard du projet professionnel.

MODALITES

En fonction des situations, cette prestation peut être réalisée dans les locaux du prestataire ou sur site.

DUREE FORFAITAIRE

8 heures

ENGAGEMENTS QUALITE

- Garantir la continuité de service en complémentarité avec l'opérateur référent,
- Recevoir la personne dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception de la prescription :
- Valider avec la personne et le prescripteur le calendrier de réalisation de la prestation ;
- Restituer les conclusions de la prestation réalisée, à la personne et au prescripteur, sous la forme d'une synthèse écrite, dans un délai maximum de 15 jours.

Prestation 2 – Appui à la validation du projet professionnel

OBJECTIFS VISES

Cette prestation est mobilisable, par un opérateur référent, pendant la phase de validation du projet professionnel avec la personne, lorsque son projet est défini, pour :

- permettre à la personne de se projeter dans son projet professionnel tenant compte de ses capacités et son degré d'autonomie,
- permettre à l'opérateur prescripteur de valider les pistes ou le projet professionnel de la personne et de lever les obstacles repérés.

PRESCRIPTION

- Cap emploi, Sameth,
- Pôle emploi, Missions locales,
- Délégation Régionale Agefiph.

CONTENU DE LA PRESTATION

Analyse de la demande

- Analyse des attentes et des informations transmises par l'opérateur/prescripteur.
- Validation avec la personne et le prescripteur des modalités de réalisation de la prestation,

Appui à la validation et préconisation

- Soutien à la mobilisation de la personne sur son projet professionnel : analyse de ses aspirations et de ses freins à l'emploi, redynamisation, dépassement des freins psychologiques, acceptation et appropriation du projet et des conditions de mise en œuvre, développement des capacités d'initiatives et de l'autonomie de la personne,
- Validation avec la personne des pistes de projet ou de son projet professionnel au regard de ses potentialités, de ses limites ou des risques éventuels: aptitudes à réaliser les gestes professionnels en lien avec le projet ou au regard d'un référentiel de tâches, autonomie et sécurité dans les déplacements, mises en situation de travail (en entreprise, en centre de formation..),
- Identification et préconisation de solutions adaptées (techniques ou organisationnelles) favorisant l'autonomie de la personne dans la réalisation de son projet professionnel.

MODALITES

En fonction des situations, cette prestation peut être réalisée dans les locaux du prestataire, sous la forme d'un travail individualisé ou dans un cadre collectif, ou sur site.

DUREE FORFAITAIRE

20 heures sur une période maximale de 3 mois.

ENGAGEMENT QUALITE

- Garantir la continuité de service en complémentarité avec l'opérateur référent,
- Recevoir la personne dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception de la prescription;
- Valider avec la personne et le prescripteur le calendrier de réalisation de la prestation ;
- Restituer les conclusions de la prestation réalisée, à la personne et au prescripteur, sous la forme d'une synthèse écrite, dans un délai maximum de 15 jours.

Prestation 3 – Appui conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche ou d'un maintien dans l'emploi

OBJECTIFS VISES

Cette prestation est mobilisée par un opérateur référent, pour :

- faciliter la phase d'intégration du salarié dans son emploi,
- informer l'employeur et/ou l'équipe de travail sur les problématiques et les comportements utiles à adopter, en lien avec la déficience du salarié,
- faire face à des situations ponctuelles type réorganisation, déménagement....

PRESCRIPTION

- Cap emploi, Sameth,
- Pôle emploi, Missions locales,
- Délégation Régionale Agefiph.

CONTENU DE LA PRESTATION

- Analyse de la demande formulée par l'entreprise ou l'opérateur/prescripteur,
- Information et sensibilisation de l'employeur, de l'équipe de travail, d'un tuteur en entreprise, sur les situations de handicap pouvant être rencontrées par la personne au regard de son environnement de travail,
- Aide à l'appropriation par l'entreprise de solutions favorisant l'autonomie de la personne dans son emploi (hors étude ergonomique/aménagement d'accessibilité de situation de travail).

MODALITES

En fonction des situations, les modalités de la prestation sont co-définies entre le prescripteur, le prestataire et l'employeur (séance d'information collective, information générale de l'employeur, séquence approfondie avec le tuteur, les collègues de travail...).

DUREE FORFAITAIRE

8 heures.

ENGAGEMENTS QUALITE

- Prendre contact et rencontrer les principaux intéressés dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception de la prescription.
- Réaliser la prestation selon le calendrier arrêté avec le prescripteur et l'entreprise.
- Restituer les conclusions de la prestation réalisée, au prescripteur et à l'entreprise, sous la forme d'une synthèse écrite, dans un délai maximum de 15 jours.

ANNEXE

/

FICHES TYPE DE PRESCRIPTION ET DE RESTITUTION

FICHE DE PRESCRIPTION

prescription n°		dossier n°			
Identité et cod	ordonnées du prescripteu	r			
Nom de l'organis Adresse :					
Tél :	ı correspondant : Fax :		Е	mail :	
Identité et coor	données du prestataire solli	cité			
Nom de l'organis Adresse :	sme :				
Nom Prénom du Tél :	ı correspondant : Fax :		Е	mail :	
Identité et coor	données de la personne bén	éficiaire			
Nom Prénom : Adresse :					
Tél:	Fax :		Е	mail:	
Situation de la	personne bénéficiaire				
Age:	Déficience :	Motrice Autre		Auditive □ A préciser :	Visuelle □
	recherche d'emploi 🗆 contrat apprentissage/profession	salarié onnalisation		stagiaire forn autre □	nation prof. □
Reconnaissand	e du handicap :		Dur	ée d'inactivité prof	essionnelle :
COTOREP/CDA	marché du travail		moi	ns de 3 mois	
en attente de rec	connaissance	□ 3-6 mois			
AAH seule		☐ 6-12 mois			
carte d'invalidité		□ 12-18 mois			
pension ou rente	e d'invalidite		18-24 mois 24 mois et +		
		_	271	11010 01 1	
Qualifications (et expériences professionne	lles :			
	Formation ou emploi			Date début	Date fin
Prestations ou	techniques de compensatio	n dont a déj	à bénéfi	cié la personne :	
date	Situation professionnelle	Type d	le presta	tion ou de technique	de compensation

(en cas de prescription de plu	ısieurs prestations, re	nseigner cette partie pour cha	gue prestation)
(ree-green coste present present coste	4 p
Prestation demandée			
Evaluation des capacités fond	ctionnelles dans le ca	lre du projet professionnel]
Appui à la validation du projet		. , ,	[
	•	embauche ou d'un maintien da	ans l'emploi [
			•
Besoins évalués par le pres	scripteur		
Appui au diagnostic approfon	di		
Appui à l'élaboration du proje		ä	
Appui à la réalisation d'une fo			
Appui à la réalisation d'un bila		ences \square	
Appui à l'accès à l'emploi		□	
Appui au suivi dans l'emploi	alution de mecintion		
Appui à la recherche d'une so Appui à la mise en œuvre d'u			
Appul a la filise ell œuvie u u	ne solution de maintie		
Exposé succinct des besoi	ns identifiés et des a	ttentes particulières	
Préciser si nécessaire les act	es ou durées particul	ère.	
7700001 0171000000110 100 000	oo oa aarooo partioan		
Conditions d'intervention			
Chez le prestataire □	Chez le prescripteur	□ Sur site :	
Avec le prescripteur	Sans le prescripteur		centre de formation □
	' '		
Personne à contacter pour			
	la mise en œuvre de	la prestation	
Bénéficiaire □ F	la mise en œuvre de Prescripteur □	la prestation Centre de formation ou empl	oyeur 🗆
	Prescripteur	Centre de formation ou empl	oyeur 🗆
Bénéficiaire □ F Coordonnées de l'organism	Prescripteur	Centre de formation ou empl	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e	Prescripteur □ ne de formation ou d	Centre de formation ou empl	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse :	Prescripteur □ ne de formation ou d	Centre de formation ou emple l'employeur	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom :	Prescripteur □ ne de formation ou d mployeur :	Centre de formation ou empl e l'employeur Fonction :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse :	Prescripteur □ ne de formation ou d	Centre de formation ou emple l'employeur	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom :	Prescripteur ne de formation ou d mployeur : Fax :	Centre de formation ou empl e l'employeur Fonction :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom : Tél : Délais de réalisation souha	Prescripteur ne de formation ou d mployeur : Fax :	Centre de formation ou empl e l'employeur Fonction :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom : Tél : Délais de réalisation souha Délai de démarrage :	Prescripteur □ ne de formation ou d mployeur : Fax : ités	Centre de formation ou empl e l'employeur Fonction :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom : Tél : Délais de réalisation souha Délai de démarrage : Date de transmission de la re	Prescripteur ne de formation ou d mployeur : Fax : ités stitution :	Centre de formation ou emple l'employeur Fonction : E mail :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom : Tél : Délais de réalisation souha Délai de démarrage :	Prescripteur ne de formation ou d mployeur : Fax : ités stitution :	Centre de formation ou emple l'employeur Fonction : E mail :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom : Tél : Délais de réalisation souha Délai de démarrage : Date de transmission de la re	Prescripteur ne de formation ou d mployeur : Fax : ités stitution : de contrat, de formati	Centre de formation ou empl e l'employeur Fonction : E mail :	oyeur 🗆
Coordonnées de l'organism Nom de l'organisme ou de l'e Adresse : Nom Prénom : Tél : Délais de réalisation souha Délai de démarrage : Date de transmission de la re Echéance particulière (début	Prescripteur ne de formation ou d mployeur : Fax : ités stitution : de contrat, de formati	Centre de formation ou empl e l'employeur Fonction : E mail :	oyeur

FICHE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS

Chaque prestation réalisée doit faire l'objet d'une fiche de restitution

prescription n°	dossier n°
Identité et coordonnées du prestatai	ire
Nom de l'organisme :	
Adresse : Nom Prénom du correspondant :	
Tél: Fax:	E mail :
Identité et coordonnées du prescrip	teur
Nom de l'organisme :	
Adresse:	
Nom Prénom du correspondant :	
Tél: Fax:	E mail :
Identité et coordonnées de la persor	nne bénéficiaire
•	
Nom Prénom :	
Adresse:	E mail :
Tél: Fax:	E mail :
Prestation réalisée	
Evaluation des capacités fonctionnelles	
Appui à la validation du projet profession	
Appui et conseil à l'entreprise dans le c	cadre d'une embauche ou d'un maintien dans l'emploi
Conditions et modalités de mise en	œuvre
Date de réception de la prescription :	
Date du premier contact avec le bénéfi	iciaire :
Date de début de la prestation :	Date de fin de la prestation :
·	·
La prestation est conforme à la deman	de initiale du prescripteur OUI □ NON □
Si non :	
Date de concertation avec le prescripte	
Si modification de la demande initiale a	avec accord du prescripteur, préciser raisons et objet :
Si prestation non menée à terme, date	de réorientation du bénéficiaire :
Difficultés éventuelles rencontrées o	dans la mise en œuvre

Organisme ou employeur	date	Objet
		,
Restitution des conclusions		
	- l	(
∟e prestataire prend en compt en faciliter une appropriation ra		teur et restitue ses conclusions de manière à onne et le prescripteur
эт тавшог ано арргорнацон то	apido ot oldiro par la poroc	ormo de la prodoripidar.
Données, informations, indic	cations recueillies dans	le cadre des expertises réalisées
Restitution des données recue	eillies et de leur analyse pa	ar le prestataire
Conclusions, recommandati	ons et/ou préconisation	ıs
Au regard des résultats attend	lus et des précisions souh	naitées par le prescripteur
	do ot doo prodictions court	
		nances par le presempteur
		naross par 10 p. econp.com
		ianoso par 10 p. eeeriptear
		ianoso par lo precentecar
		ianoso par 10 p. eeer p. eea
		ianoso par lo precenpicar
		ianoso par lo procoripicar
		ianoso par lo precenticar
		idioso par lo procoripicar
		iditodo par lo prodoripida
		iditodo par lo prodoripida.
∟e bénéficiaire a confirmé so	on accord et a reçu copi	
	on accord et a reçu copi	